



OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES

Parking route de Laroque

REUNION DES RIVERAINS

14 Novembre 2023 16 h 30– Salle des mariages

Présents :

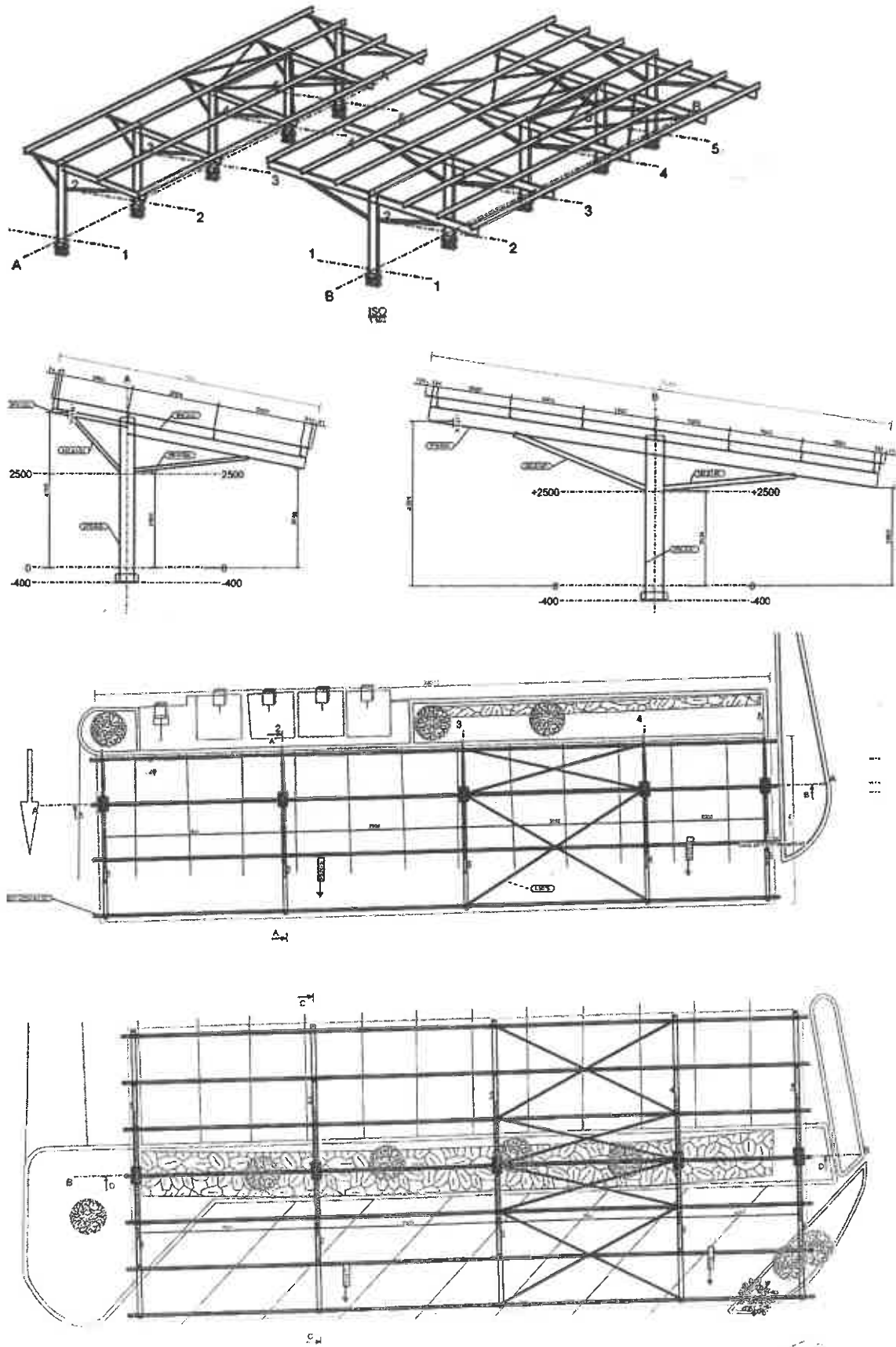
- M. le Maire, Yves PORTEIX
- M. Dominique Taquet, Conseiller Municipal
- M. Jean-Marc Ronflard, *Conseiller Municipal
- Le Maître d'œuvre en Charge des structure, M. Châteauneuf de la Société CIDECO
- Le Maître d'œuvre en charge du Photovoltaïque, M Soriano de la Société TECSOL
- Les habitants, environ 30 personnes

M. Le Maire rappelle la genèse de ce projet et le contexte du coût de l'énergie. M. Ronflard reprend **l'historique du projet.**

La volonté de réaliser une production photovoltaïque est inscrite dans le programme de la liste Municipale. Au printemps 2021, la société TECSOL de Perpignan est sollicitée par l'intermédiaire de son Directeur Général Christophe Courtois habitant à Sorède. Une mission de diagnostic pour différentes implantations est réalisée, intégrant la faisabilité, le coût et la rentabilité. Mais Ch. Courtois décède brutalement le 27 août 2021. Cette nouvelle a considérablement retardé le projet et perturbé les équipes de TECSOL. L'équipe municipale en charge de celui-ci, après analyse, retient un projet situé sur le parking de la route de Laroque. Il est possible d'installer environ 500 m² de panneaux idéalement orientés plein sud.

L'avantage est que l'on réalise une structure neuve, il n'est pas besoin de renforcer une charpente existante ni d'obtenir des Avis Techniques pour les fixations sur une couverture en tuiles canal. De plus un transformateur est implanté sur le site. Il est prévu une file simple à une seule pente sur la première ligne de stationnement, et une double file sur les 2èmes et 3èmes lignes avec une seule pente. Les 4 mûriers platanes et les lauriers seront supprimés. En compensation les massifs existants ou maçonnés seront replantés. Le point bas de ces ombrières sera à 2.5 m sous poutre, avec une inclinaison d'environ 12 ° Ce projet est présenté plusieurs fois dans les réunions publiques, sur le LLEDONER de février 2022 et dans le bulletin municipal N°71.

Implantation des structures (plans d'exécution) :



CARACTERISTIQUES

La puissance électrique représente environ 115 kWc, avec une installation d'autoconsommation collective. Cela signifie que l'électricité produite sera affectée aux différents participants de l'opération. Dans un premier temps, ce seront les différents bâtiments municipaux. Le surplus sera valorisé dans le cadre d'un contrat avec EDF.

Il sera installé un éclairage urbain sous les panneaux. Un affichage permettra de connaître la puissance instantanée, l'énergie produite et la quantité de CO² évitée.

Le coût à la charge de la commune ressort à moins de 100 000 € compte tenu des subventions. Sur une estimation de 25 ans, la production est estimée à 3 250 000 kWh.

L'économie nette de CO² est de plus de 2 000 tonnes.

Des barrières seront installées pour limiter l'accès aux véhicules de plus de 2.20 m de hauteur.

Les riverains disposeront d'un système de clés pour des accès spéciaux

PLANNING

Le chantier devait démarrer début décembre pour les fondations, avec une pause en attendant la fabrication de la Charpente retardée par les délais liés aux marchés sidérurgiques.

La commune a obtenu une dérogation pour la date de démarrage sans incidence sur les délais de subventions.

Le chantier commencera donc début février. Vous serez avertis dès que la date sera confirmée.